



**Assemblée générale**

PROVISOIRE

A/41/PV.72  
28 novembre 1986

FRANCAIS

---

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 72e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,  
le lundi 17 novembre 1986, à 10 heures

Président : M. KNIPPING-VICTORIA (République dominicaine)  
(Vice-Président)

La situation en Amérique centrale : menaces contre la paix et la sécurité  
internationales et initiatives de paix [42]

---

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français  
et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les  
Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des  
interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation  
intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section  
d'édition des documents officiels, Département des services de conférence,  
bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un  
exemplaire du compte rendu.

En l'absence du Président, M. Knipping-Victoria (République dominicaine), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 10 h 35.

POINT 42 DE L'ORDRE DU JOUR

LA SITUATION EN AMERIQUE CENTRALE : MENACES CONTRE LA PAIX ET LA SECURITE INTERNATIONALES ET INITIATIVES DE PAIX

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Avant de donner la parole au premier orateur, je voudrais proposer que la liste des orateurs qui souhaitent participer au débat sur cette question soit close aujourd'hui à midi.

Il en est ainsi décidé.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Compte tenu de cette décision, je prie donc les représentants qui souhaitent prendre part au débat de bien vouloir s'inscrire le plus rapidement possible.

Mme ASTORGA-GADEA (Nicaragua) (interprétation de l'espagnol) : Nous commençons aujourd'hui le débat sur la question intitulée "La situation en Amérique centrale : menaces contre la paix et la sécurité internationales et initiatives de paix".

Depuis 1983 que, sur l'initiative du Nicaragua, cette question est inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée générale, nous avons vu que la situation est devenue chaque jour plus grave, plus dangereuse; nous avons vu que la tension dans la région s'est accrue; le monde a été le témoin de politiques interventionnistes, du financement de mercenaires qui cherchent à renverser le Gouvernement légitime du Nicaragua; nous avons été les témoins de pratiques terroristes, de politiques fondées sur la force qui ont eu pour cortège la faim, la destruction, la mort.

Nous devons nous demander aujourd'hui : existe-t-il des possibilités réelles de solution à ce douloureux conflit? Par l'intermédiaire du Groupe de Contadora et de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, la communauté internationale joue un rôle actif dans la recherche d'une solution à cette crise qui, si elle a des caractéristiques régionales, est tout de même chargée de symboles liés aux possibilités d'instauration d'un nouvel ordre politique et économique international.

Mme Astorga-Gadea (Nicaragua)

Comme l'a dit Gustavo Estevano, un intellectuel mexicain,

"L'Amérique centrale n'est plus considérée seulement comme le carrefour des continents ou un espace stratégique où se sont déroulés, au cours de l'histoire, de multiples conflits d'intérêts. La région commence à être vue comme un territoire où convergent différents courants de l'histoire. On commence à pressentir que pourrait s'y esquisser, encore que précipitamment, une possibilité de changement jusqu'ici inédite."

Comme l'ont clairement dit le Groupe de Contadora et le Groupe d'appui dans leur déclaration conjointe du 1er octobre 1986 intitulée "La paix est encore possible en Amérique centrale", la responsabilité d'éviter la guerre incombe en premier lieu aux gouvernements qui sont engagés directement ou indirectement dans le conflit et aux Latino-Américains. Ils ont dit également :

"... la tâche d'éviter la guerre ... incombe à tous les gouvernements et à tous les responsables politiques résolus à défendre la cause de la paix."

(A/41/662, annexe, p. 3)

La discussion de cette question importante à l'Assemblée générale offre donc l'occasion de répondre de façon positive à l'appel lancé par le Groupe de Contadora et de redoubler d'efforts afin d'instaurer une paix qui répondrait aux aspirations et espoirs des peuples d'Amérique centrale, d'Amérique latine et du reste du monde et permettrait l'ouverture d'une nouvelle phase dans l'histoire des relations internationales.

L'Amérique centrale traverse une crise économique profonde aux dimensions sans précédent. Après deux décennies de croissance économique - pendant les années 50 et 70 -, tous les pays de la région sont entrés dans une crise économique qui se prolonge. Le "miracle" de la croissance économique de l'Amérique centrale au cours de ces deux décennies a été un "miracle" sans avenir, qui a débouché sur la plus grave crise de son histoire. L'évolution du produit intérieur brut de chaque pays au cours des 35 dernières années, d'après les statistiques de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), rend compte des dimensions de la crise. A la fin de 1984, les taux de revenu réel par personne sont retombés aux niveaux d'il y a 12, 14, 19 et 20 ans dans le pire des cas.

Mme Astorga-Gadea (Nicaragua)

En 1980, 64 % de la population centraméricaine se trouvaient au-dessous du niveau de pauvreté et 42 % au-dessus du niveau de misère. Cette pauvreté et cette misère se sont accentuées par suite de la guerre, de l'agression et du processus de militarisation gigantesque que les Etats-Unis ont imposé à l'Amérique centrale.

C'est dans ce cadre que se situe l'impact de la politique d'agression et d'intervention militaire que les Etats-Unis pratiquent dans la région en réponse aux exigences populaires de changement. Comme le montrent les études et statistiques, les Etats-Unis ont accru leur aide militaire aux autres pays d'Amérique centrale : de 10 millions de dollars en 1980, elle est passée à 1 008,2 millions de dollars en 1986, ce qui représente une augmentation de plus de 10 000 %. Ce chiffre ne comprend pas l'aide dite "économique" qui, dans la plupart des cas, vise des objectifs militaires étant donné que les programmes de développement sont fréquemment conçus conjointement avec les plans militaires.

Mme Astorga-Gadea (Nicaragua)

Aux chiffres publiés officiellement par les organes du Gouvernement des Etats-Unis, il convient d'ajouter les millions consacrés à l'exécution de manoeuvres militaires constantes qui, de deux en 1981 ont passé à 20 en 1984.

Il y a trois semaines, les moyens d'information faisaient encore état des manoeuvres effectuées en territoire hondurien par la 82e division aéroportée et le 75e bataillon de Rangers, manoeuvres auxquelles ont participé 4 786 soldats américains au total, à quelques miles seulement de la frontière nicaraguayenne.

Par conséquent, pour être complète, le montant total de l'aide militaire doit comprendre les coûts de ces manoeuvres, des installations militaires et de l'entretien de forces permanentes dans la région. Selon les experts, ce coût atteindrait 3 milliards de dollars environ par an.

Il convient également de tenir compte du financement "officiel" approuvé par le Gouvernement des Etats-Unis en faveur de la contre-révolution nicaraguayenne, lequel se chiffre à 200 millions de dollars, et ce sans compter l'aide officieuse que le Gouvernement américain fournit par le biais des "réseaux privés de financement", dont la cargaison du C-123 récemment abattu en territoire nicaraguayen n'est qu'un exemple.

Ces milliards de dollars n'ont qu'un seul but : détruire la révolution au Nicaragua par une guerre régionale aux conséquences incalculables.

L'absence de volonté politique du Gouvernement américain dans la recherche d'une solution négociée à la crise centraméricaine a été mise en évidence dans les documents secrets portés à la connaissance du public en diverses occasions par la presse américaine elle-même. Mais ce sont les chiffres, ce sont les milliards de dollars utilisés pour semer la mort et la destruction évoqués précédemment qui constituent la preuve la plus tangible des véritables intentions du Président Reagan à l'égard de l'Amérique centrale. C'est cette politique qui est l'obstacle gigantesque auquel se heurte la démarche pacifique du Groupe de Contadora et de son groupe d'appui.

Les pays qui sont partie à cette initiative ont évoqué ce problème en maintes occasions. Dans le message de Caraballeda du 12 janvier 1986, ils ont mis au point un plan d'action visant à assurer le respect des bases permanentes de la paix en Amérique centrale, plan qui prévoit la cessation de l'appui extérieur aux forces irrégulières opérant dans la région, la réduction graduelle puis l'élimination de la présence des conseillers militaires étrangers en Amérique centrale ainsi que des

Mme Astorga-Gadea (Nicaragua)

installations militaires étrangères et l'arrêt des manoeuvres militaires étrangères. Dans le Communiqué de Panama du 7 avril 1986, ces pays ont réaffirmé que

"Pour assurer la paix dans la région, il est indispensable que toutes les parties et tous les pays ayant des liens et des intérêts dans la région s'abstiennent d'appuyer les forces irrégulières ou les mouvements insurrectionnels qui peuvent opérer dans l'un quelconque des pays de la région ou tenter de perturber ou de déstabiliser l'ordre constitutionnel des Etats d'Amérique latine en recourant à la force ou à des actes de terrorisme de quelque nature que ce soit." (A/40/1101, Annexe, p. 3)

De même, dans le document publié conjointement par le Groupe de Contadora et le Groupe d'appui le 8 mai au Costa Rica, il est énoncé que :

"Les pays ayant des liens et des intérêts dans la région doivent donner des garanties suffisantes pour que la conclusion et l'application de l'Accord de Contadora ne soient pas compromises." (A/40/1115, Annexe, p. 3)

A cet égard, ils [les présidents et chefs de mission spéciale] ont demandé instamment

"qu'il soit mis fin au soutien accordé aux forces irrégulières qui sévissent dans la région..." (Ibid.)

La politique d'agression menée par l'actuel Gouvernement américain a conduit trois pays d'Amérique centrale - le Honduras, le Costa Rica et El Salvador - à fournir un appui direct à la guerre contre le Nicaragua, ce qui a entraîné pour ces pays de graves problèmes économiques et sociaux. Il suffit d'indiquer qu'il existe au Honduras trois forces armées : l'armée américaine, l'armée hondurienne et la contre-révolution et que les contras occupent un vaste secteur du territoire hondurien de la frontière commune avec le Nicaragua, que les citoyens honduriens ont dû abandonner, et que les paysans sont dans l'impossibilité de moissonner leurs récoltes.

Quelle a été cependant la réaction de notre peuple et de notre gouvernement face à la politique de force des Etats-Unis contre le Nicaragua?

Le Nicaragua a eu pour politique de rechercher inlassablement la voie de négociations bilatérales et régionales, de défendre sa souveraineté et son intégrité territoriale; de recourir aux mécanismes de règlement pacifique des différends; de recourir à la Cour internationale de Justice; d'appuyer efficacement l'initiative de paix du Groupe de Contadora et du Groupe d'appui. Il convient de

Mme Astorga-Gadea (Nicaragua)

rappeler que le Nicaragua a été le seul pays d'Amérique centrale à accepter de signer l'Acte de Contadora de septembre 1986 et à répondre de façon positive aux propositions du Groupe de Contadora de juin 1986.

La réaction des Etats-Unis, par le truchement de ses alliés centraméricains, a été systématiquement contraire aux négociations. Le dernier argument avancé pour justifier cette attitude a été les exigences présentées par mon gouvernement à la Cour internationale de Justice à l'encontre du Costa Rica et du Honduras en raison de l'emploi du territoire de l'un et de l'autre par la contre-révolution pour la poursuite de ses activités militaires et paramilitaires au Nicaragua et contre ce pays, activités qui ont été déclarées illégales par la Cour internationale de Justice.

Le 31 octobre dernier, l'Assemblée générale, par 94 voix pour et seulement 3 voix contre - Etats-Unis, Israël et El Salvador - a adopté une résolution exigeant l'application complète et immédiate de l'arrêt historique rendu par la Cour internationale de Justice le 27 juin dernier. La non-application, par les Etats-Unis, de cet arrêt, qui repose sur la nécessité de respecter les principes et les normes du droit international qui sont censés régir les relations entre Etats, fait obstacle à une paix négociée dans la région. Comme cela a été déclaré dans les débats du Conseil de sécurité qui ont précédé l'adoption de cette résolution, cette affaire déborde le cadre des simples relations bilatérales entre les Etats-Unis et le Nicaragua, étant donné que c'est l'ordre juridique international qui est en jeu. Les traités internationaux font partie intégrante de la Constitution des Etats-Unis, qui est la loi suprême du pays. Cette innovation dans les origines de la démocratie américaine se heurte à la réalité actuelle de la politique extérieure du gouvernement Reagan, politique qui a été déclarée illégale par la Cour internationale de Justice. Le droit international a été le protecteur légal de l'indépendance américaine. Le Nicaragua et l'Amérique centrale se trouvent dans cette même condition de nations indépendantes naissantes et beaucoup plus faibles, qui recherchent dans le droit international la protection de leurs droits et le respect de la part des superpuissances. Le lien évident qui existe entre la crise en Amérique centrale et la crise du droit international revêt une importance qui n'est pas en rapport avec ses dimensions mais correspond plutôt aux valeurs et aux intérêts en jeu. La lutte pour l'indépendance en Amérique centrale fait partie de la lutte pour la démocratie internationale, laquelle exige

Mme Astorga-Gadea (Nicaragua)

l'instauration d'un nouvel ordre économique international, un respect renouvelé et une stricte observation du droit international et de la Charte des Nations Unies aux fins de l'instauration de la coexistence pacifique et du règlement négocié des conflits.

Patrick Henry, dans l'un des discours révolutionnaires classiques de l'époque de l'indépendance des Etats-Unis, a préconisé les principes qui sont à la base même de la révolution nicaraguayenne, lorsqu'il a déclaré :

"Si nous voulons être libres, nous devons lutter. C'est l'unique option de rechange à la soumission et à l'esclavage. La vie est-elle si précieuse et la paix si douce qu'elles valent d'être acquises au prix de l'esclavage? Pour moi, ce sera la liberté ou la mort."

Ces paroles historiques de Patrick Henry, prononcées le 23 mars 1775 devant le Parlement de l'Etat de Virginie, trouvent leur résonance dans le cri de la révolution nicaraguayenne : "La patrie libre ou la mort".



Mme Astorga-Gadea (Nicaragua)

Le Nicaragua est en train de forger sa propre révolution qui ne constitue pas et ne prétend pas constituer un danger pour la sécurité d'aucun de ses voisins, encore moins pour celle de la superpuissance de notre hémisphère : les Etats-Unis. Elle n'est pas et ne prétend pas non plus être un motif pour intervenir dans les affaires intérieures d'autres pays : elle est et ne prétend pas être autre chose qu'une réponse nicaraguayenne, profondément populaire, à une situation historique nicaraguayenne. Nous nous réclamons de ce droit et posons la question suivante : existe-t-il un droit similaire sur la base duquel une superpuissance peut juger cette révolution, par rapport à ses propres intérêts, et la condamner à l'anéantissement? La vérité, c'est que nous sommes agressés, attaqués et que l'on veut nous détruire parce que l'élément fondamental de notre révolution est le défi qu'elle lance à la fatalité de son emplacement stratégique qui en fait l'"arrière-cour" d'une superpuissance. Le Nicaragua n'est l'arrière-cour d'aucun autre Etat, quelle que soit sa puissance. C'est le droit souverain de l'Amérique centrale, des pays pauvres et petits du monde, de décider de leur destin à l'abri de toutes menaces, contraintes ou pression, qui est en jeu.

Ce qui se passe en réalité au Nicaragua et en Amérique centrale, c'est que des peuples petits, pauvres et sous-développés, fournissent un nouveau cadre de référence à l'ensemble du tiers monde. Ce qui est en train de se décider en Amérique centrale, c'est le changement social que deux tiers de l'humanité appellent de leurs vœux afin de pouvoir jouir d'un niveau de vie et de survie minimum, recouvrer la dignité, le respect et l'autodétermination que nos peuples, en tant que nations indépendantes, exigent en cette fin du XXe siècle. Enfin, ce à quoi nous assistons en Amérique centrale, c'est un défi lancé à l'Amérique latine, aux peuples d'Europe, à la communauté internationale et à ses institutions, et surtout au peuple américain lui-même.

Face à la doctrine qui veut faire de l'Amérique centrale le terrain d'essai de doctrines hégémonistes, le laboratoire de la prétendue théorie des conflits de faible intensité, il n'est pas exclu que les Etats-Unis s'adaptent aux profonds changements qui sont intervenus dans le monde et définissent une politique internationale de coexistence, de dépassement de la "pax Americana".

C'est cette réelle possibilité que Contadora et son groupe d'appui ont envisagé pendant de longues années de travail inlassable. Dans la dernière déclaration, publiée en octobre dernier, Contadora déclarait :

Mme Astorga-Gadea (Nicaragua)

"La crise qui sévit en Amérique centrale s'aggrave de jour en jour. Le risque de guerre est chaque jour plus présent.

Ceux qui croient en un règlement militaire de ce problème n'en connaissent pas la dimension véritable. Nous souhaitons appeler l'attention sur les dangers qui nous menacent : l'extension du conflit, l'aggravation des affrontements, la guerre." (A/41/662, Annexe, p. 2)

Etant donné que la question de l'Amérique centrale représente un défi et qu'elle est de la responsabilité non seulement des peuples de la région, mais aussi de la communauté internationale, il incombe à l'Assemblée générale d'apporter le soutien actif que réclame aujourd'hui le processus de paix de Contadora, d'éliminer les obstacles sur la voie d'une paix juste et durable et de prévenir la guerre. Que la paix règne en Amérique centrale.

M. ESZTERGALYOS (Hongrie) (interprétation de l'anglais) : La situation en Amérique centrale demeure l'un des principaux points de tension internationale, en dépit des efforts prometteurs déployés par le Groupe de Contadora et appuyés par la communauté internationale pour parvenir à un règlement pacifique négocié du problème toujours plus aigu que connaît cette région martyre.

Qu'il me soit permis d'aborder brièvement les causes fondamentales de la situation, telles que nous les percevons.

Les raisons de la crise politique, économique et sociale en Amérique centrale ont souvent été identifiées comme tenant à la répartition obsolète des pouvoirs et à l'exploitation qui n'ont fait qu'engendrer arriération, pauvreté et misère.

Les conditions qui prévalent à l'heure actuelle montrent depuis longtemps que cette situation est mûre pour le changement. Les peuples de la région, comme d'autres peuples du monde entier, souhaitent prendre en main leur destin et en décider conformément à leur propre volonté.

Cette volonté s'est manifestée dans le communiqué publié par le Groupe de Contadora et son groupe d'appui, à San José en mai dernier, ainsi qu'à la réunion des présidents d'Amérique centrale à Esquipulas, Guatemala. Ces documents indiquent clairement que les pays de la région sont à même de résoudre leurs propres problèmes et soulignent que la paix en Amérique centrale n'est réalisable que par le biais d'un véritable processus démocratique, qui soit à la fois pluraliste et ouvert à la justice sociale et au respect des droits de l'homme, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale des Etats et au droit de chaque nation

M. Esztergalyos (Hongrie)

de choisir librement et à l'abri de toute ingérence extérieure, son propre système économique, politique et social; ils expriment aussi la volonté des pays concernés de réactiver le processus d'intégration économique et sociale de la région dans l'intérêt de leurs peuples et pour régler de manière plus efficace les graves difficultés auxquelles ils sont confrontés.

Un premier pas a été fait dans ce sens. C'est ainsi que les cinq pays d'Amérique centrale ont déclaré, à Esquipulas, qu'ils acceptaient la création d'un Parlement centraméricain pour promouvoir une meilleure compréhension et coopération en vue d'instaurer la paix dans la région.

Où en sont désormais les choses?

La déclaration, en date du 1er octobre, des ministres des relations extérieures du Groupe de Contadora et du Groupe d'appui souligne que la crise qui sévit en Amérique centrale s'aggrave de jour en jour et que le risque de guerre est chaque jour plus présent. Elle fait observer que ceux qui croient en un règlement militaire de ce problème n'en connaissent pas la dimension véritable. Elle appelle l'attention sur les dangers qui nous menacent : l'extension du conflit, l'aggravation des affrontements, la guerre. Qui a la responsabilité de modifier cet état de choses?

Il n'est pas exagéré de dire que l'histoire du gouvernement sandiniste est jalonnée d'une série d'initiatives de paix avec ses voisins et avec les Etats-Unis. Dans les conditions les plus adverses de guerre non déclarée menée contre le Nicaragua par ceux qu'on appelle les contras qui bénéficient de l'appui de Washington, le peuple de ce pays a enregistré des succès notables dans la transformation démocratique de sa société, comme il ressort des premières mesures prises en vue d'élaborer la nouvelle constitution du pays. Il n'y a rien que le peuple et le Gouvernement nicaraguayens ne souhaitent plus que la paix. Le Nicaragua a fait la preuve de sa volonté politique, en de nombreuses occasions. Après près de deux ans d'âpres négociations, le Groupe de Contadora a présenté en septembre 1984, un projet révisé de l'Accord de Contadora sur la paix et la coopération en Amérique centrale. Nous savons très bien ce qu'il est advenu de l'Accord après qu'il eut été soumis aux pays d'Amérique centrale : seul le Nicaragua a accepté de le signer sans qu'aucun changement n'y soit apporté.

M. Esztergalyos (Hongrie)

Nous pensons qu'en dépit des sérieuses difficultés rencontrées, l'activité du Groupe de Contadora représente toujours la meilleure approche pour la paix dans la région, car elle recherche une solution politique aux problèmes. Nous sommes certains qu'une nouvelle aggravation de la situation actuelle en Amérique centrale peut être évitée sans pour autant que l'on sacrifie les principes d'autodétermination et de non-intervention au nom de la sécurité ou de la démocratie.

Ma délégation est convaincue que ce dont nous avons besoin ne sont pas des pressions accrues, mais la création d'un climat de confiance mutuelle en vue de résoudre les problèmes de la région.

Ce climat pourrait être créé, à notre avis, si tous les types de manoeuvres militaires internationales, ainsi que l'établissement de bases militaires et le maintien des bases existantes, étaient interdits dans la région. Afin de devenir une zone de paix, libre de toute présence militaire étrangère, l'Amérique centrale devrait accepter d'interdire tous les centres de formation militaires, ainsi que le stationnement et même le transit de troupes militaires étrangères, et devrait également accepter que tous les conseillers militaires étrangers soient retirés.

La condition préalable fondamentale à la paix dans la région est la cessation d'une intervention étrangère, tant ouverte que couverte. Il doit être mis fin aux embargos et aux autres mesures de coercition. Les négociations bilatérales entre le Nicaragua et les Etats-Unis devraient être reprises. La solution de la crise doit être fondée sur un règlement pacifique, négocié, conformément aux principes de non-intervention dans les affaires intérieures des autres Etats.

M. AGUILAR (Venezuela) (interprétation de l'espagnol) : Nous prenons part à nouveau au débat sur le point intitulé : "La situation en Amérique centrale", avec un espoir renouvelé que la crise centraméricaine puisse trouver une solution et avec la conviction profonde que la paix est encore possible dans cette partie de notre continent, sans toutefois perdre de vue que la crise s'est aggravée depuis l'Assemblée dernière et que les risques de guerre ont augmenté.

En tant que membre du Groupe de Contadora, le Venezuela réaffirme son ferme engagement à contribuer à un effort conjoint en vue de promouvoir l'instauration de la paix en Amérique centrale, une paix qui permettrait le développement économique et social des peuples de la région et favoriserait le renforcement des valeurs démocratiques et le plein respect des droits de l'homme.

M. Aguilar (Venezuela)

La démarche diplomatique entreprise par le Groupe de Contadora, renforcé l'an dernier par l'incorporation du mécanisme d'appui composé de l'Argentine, du Brésil, du Pérou et de l'Uruguay, a reçu un soutien croissant de la part de la communauté internationale qui nous encourage à persévérer dans nos efforts, efforts qui, ainsi que nous l'avons affirmé dans de nombreuses occasions précédentes, ne visent en aucune façon à se substituer à la responsabilité des gouvernements directement ou indirectement concernés par la crise et qui, en définitive, tiennent entre leurs mains l'avenir de l'Amérique centrale.

Le message de Caraballeda, du 12 janvier dernier, comme la déclaration approuvée par les ministres des relations extérieures des pays du Groupe de Contadora et du Groupe d'appui à New York, le 1er octobre dernier, intitulée "La paix est encore possible en Amérique centrale", sont des documents éloquentes qui révèlent les opinions d'un groupe de gouvernements démocratiques latino-américains, qui ont à coeur les intérêts latino-américains et sont décidés à prévenir l'expansion d'un conflit et l'éclatement d'une guerre qui affecteraient le continent tout entier. C'est là tout ce qui est en jeu et que le Groupe de Contadora comme le Groupe d'appui, ainsi que les membres de la communauté internationale qui apportent à nos efforts leur soutien sans équivoque, cherchent à éviter.

Je pense qu'il est opportun de souligner ce qu'a dit le Secrétaire général de l'Organisation dans son rapport sur ce sujet, publié sous la cote A/40/1136-S/18184, en date du 2 juillet 1986 :

"Pour ma part, je tiens à profiter de cette occasion pour rendre hommage aux gouvernements du Groupe de Contadora pour leur action inlassable en faveur d'une paix globale et durable en Amérique centrale. Bien que cette action n'ait pas encore produit les résultats escomptés, il est évident que le Groupe de Contadora, aidé par le Groupe d'appui, a servi à canaliser les efforts et a contribué à éviter une détérioration générale de la situation dans la région. Je me loue de la détermination du Groupe de Contadora à persévérer dans ses efforts, car je continue à penser qu'une solution pacifique et négociée des problèmes de l'Amérique centrale est la seule acceptable."

(A/40/1136-S/18184, p. 2, par. 5).

Ce point de vue, exprimé de manière sincère, directe, résume parfaitement bien quelle a été et quelle est l'action de Contadora, ce qu'elle a obtenu et ce que l'on peut en attendre. Ce que Contadora a réussi à faire, c'est d'éviter la

M. Aguilar (Venezuela)

détérioration d'une situation qui pourrait conduire à la généralisation du conflit. Mais il y a plus encore : Contadora a réussi à établir une convergence des efforts des huit pays constituant le Groupe de Contadora et le Groupe d'appui et des cinq pays d'Amérique centrale pour établir les bases sur lesquelles doit être fondée toute solution globale de la crise centraméricaine, bases que je me permets de rappeler ici : la nécessité d'une solution latino-américaine des problèmes de la région, hors du contexte du conflit Est-Ouest; l'instauration de régimes démocratiquement pluralistes et le respect des droits de l'homme pour tous les citoyens; le droit de toutes les nations à l'autodétermination, ce qui signifie le droit de toutes les nations de choisir librement et sans ingérence extérieure leur propre mode de gouvernement et leur système politique, économique et social; la nécessité d'opérer de profondes réformes économiques et sociales; l'interdiction de l'utilisation du territoire national en tant que base pour attaquer un autre pays ou pour offrir un appui militaire ou logistique à des forces irrégulières ou des groupes subversifs; la cessation de l'appui fourni par tout Etat, appartenant ou non à la région, à des forces irrégulières ou groupes subversifs opérant dans tout pays de la région.

Sur cette base, était remise aux ministres des relations extérieures centraméricains la dernière version de l'Accord de Contadora pour la paix et la coopération en Amérique centrale, en date du 6 juin 1986.

Malheureusement, bien que la très grande majorité des éléments contenus dans l'Accord aient été acceptés, la volonté politique nécessaire manque encore pour mener à bien cette phase du processus. Nous sommes conscients, cependant, des facteurs qui nuisent aux possibilités d'une solution pacifique, juste et durable en Amérique centrale, reposant sur une initiative régionale, donc les racines, la motivation et l'inspiration soient véritablement latino-américaines.

L'intervention étrangère en Amérique centrale viole l'un des principes fondamentaux sur lesquels reposent les relations internationales de coexistence pacifique, a été un malheureux ingrédient dans l'histoire de l'Amérique centrale et le reste à l'heure actuelle.

M. Aguilar (Venezuela)

Ces activités sont également contraires aux décisions importantes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, et plus précisément aux résolutions 530 (1983) et 562 (1985) du Conseil de sécurité, et 38/10 du 11 novembre 1983 et 39/4 du 26 octobre 1984 de l'Assemblée générale.

Dans les circonstances internationales actuelles, il ne peut y avoir d'attitudes anachroniques de domination des peuples les plus faibles par les plus puissants; de telles attitudes sont maintenant dépassées. Par conséquent, nous ne cesserons d'insister sur le fait qu'il est nécessaire que les protagonistes étrangers en Amérique centrale respectent scrupuleusement les dispositions qui définissent les buts et principes réglementant la coexistence civilisée entre les nations, notamment les principes de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et la solution des différends internationaux par des moyens pacifiques.

L'Amérique latine doit être une zone de paix, où la solidarité au niveau du continent apporte non seulement la paix et la sécurité mais également le progrès et la prospérité pour nos peuples.

La solution du conflit centraméricain ne saurait être retardée davantage car, comme l'a déclaré le Ministre des affaires étrangères du Venezuela, M. Simon Alberto Consalvi, la semaine dernière à l'assemblée générale de l'Organisation des Etats américains (OEA) :

"Pour nous, la paix en Amérique centrale est notre propre paix et, par conséquent, pour toutes ces raisons, nous ne pouvons rester indifférents à ce qui se passe dans la région. De plus, nous sommes fermement attachés à la paix, à la démocratie pluraliste, au développement et à la justice en Amérique centrale, bien que des intérêts puissants s'opposent à nos efforts. Mais, il faut le répéter une fois encore, il appartient aux pays directement intéressés de décider s'ils choisissent la paix ou l'incertitude d'un conflit aux dimensions insoupçonnées. A notre avis, les choix sont très clairs."

M. MACIEL (Brésil) (interprétation de l'espagnol) : Il est impossible d'analyser dûment la situation en Amérique centrale sans refléter la complexité des éléments de la situation. Une vision simpliste, ne prenant pas en considération les aspects historiques du conflit dans cette région, pourrait conduire à des diagnostics partiels, déterminés par des intérêts à court terme et, par là même, dangereusement manichéens. Les efforts du Groupe de Contadora se sont toujours

M. Maciel (Brésil)

fondés sur le fait que la crise dans la région centraméricaine découle essentiellement de causes ayant trait aux modèles économiques et politiques qui ont une influence sur son processus de formation. Tout spécialement, comprendre le problème, cela signifie identifier le rapport qui n'est pas toujours équilibré, entre les aspirations nationales légitimes d'une part et le maintien de structures économiques injustes et étrangères aux besoins locaux d'autre part.

Il est un fait qu'il faut reconnaître que de nombreuses décennies de frustrations, dans un climat politique qui n'a pas toujours été libéral, ont catalysé les forces sociales importantes de notre région, unies pour défendre leur droit au plein développement et à l'indépendance politique. Ces forces, dans leur expression la plus libre et la plus pluraliste, constituent aujourd'hui le cœur d'un mouvement unitaire latino-américain qui tend à l'affirmation de l'identité démocratique et de la souveraineté régionale. Mis par le désir d'agir dans ce cadre plus large, le Groupe de Contadora et le Groupe d'appui ont défini un cadre conceptuel d'action diplomatique qui a abouti, tout d'abord, à la signature du document d'objectifs et, ensuite, à la négociation de l'Acte de paix et de coopération en Amérique centrale. La solution recherchée correspond pleinement à une analyse réaliste de la situation et se fonde sur trois idées principales : premièrement, la solution doit être authentiquement latino-américaine, étant donné que l'introduction de facteurs étrangers à la région ne ferait qu'aggraver les tensions actuelles; deuxièmement, la position de toutes les parties intéressées doit être dûment reflétée dans un accord renforçant l'entente et la confiance mutuelle; troisièmement, les pays centraméricains, à l'abri de toute ingérence, doivent pouvoir choisir souverainement les voies répondant aux aspirations de liberté, de développement économique, de justice sociale ou de démocratie de tous, inhérentes à l'histoire de l'Amérique latine.

La recherche de solutions susceptibles de neutraliser les ingérences extérieures a conduit le Groupe de Contadora et le Groupe d'appui à défendre vigoureusement les principes de l'autodétermination, de la non-intervention et du non-recours à la force. Nous avons réaffirmé la souveraineté de tous les Etats centraméricains et le droit inaliénable de leurs peuples de choisir librement leurs systèmes politique, économique et social et de mener leurs relations internationales à l'abri de toute coercition. Par conséquent, ce n'est pas sans



M. Maciel (Brésil)

raison que nous sommes vivement inquiets de constater que des Etats qui ont des intérêts dans la région ont pris de nouvelles mesures pour se placer en situation de force et, indirectement, pour rendre le processus de négociation non productif. Il convient de rappeler que la résolution 562 (1985) du Conseil de sécurité demandait à tous les Etats de s'abstenir de prendre contre tout Etat de la région des mesures politiques, économiques et militaires quelconques qui pourraient nuire à la réalisation des objectifs de paix du Groupe de Contadora.

Je voudrais réaffirmer ce que nous avons dit en 1985 à cet égard, à savoir que le Brésil déplore l'adoption de mesures économiques unilatérales incompatibles avec la Charte des Nations Unies. Fidèle à la Déclaration de New York du Groupe de Contadora et du Groupe d'appui, dans laquelle il est réaffirmé que la paix est encore possible en Amérique centrale, le Gouvernement du Brésil estime que la fourniture de toute aide militaire, quelle qu'elle soit, aux parties en conflit contribue à l'escalade des tensions dans la région, ce qui ne facilite pas les efforts que l'Amérique latine déploie en faveur d'une solution pacifique, juste et durable de la crise centraméricaine. Nous sommes convaincus qu'une solution négociée du conflit requiert le plein respect des principes du droit international et des décisions des organes compétents des Nations Unies.

D'autre part, pour que les négociations diplomatiques puissent être efficaces, nous devons garantir le libre jeu des forces politiques nationales des pays centraméricains. Dans la Déclaration de New York, le Groupe de Contadora et le Groupe d'appui ont souligné que les Latino-Américains veulent encourager la démocratie pluraliste et le développement économique et social en Amérique centrale. Nous demandons donc que l'on fasse des efforts concrets et spécifiques afin que tous les pays de la région puissent exprimer largement leurs aspirations et que cela se déroule dans un climat politique favorable à la participation de tous les secteurs sociaux, sans restriction. A notre avis, une telle action pourrait constituer un instrument important favorisant la négociation et, simultanément, permettant de lutter contre des pressions extérieures illicites.

M. Maciel (Brésil)

Le Brésil reste décidé à favoriser une solution basée sur le dialogue franc et constructif qui, comme l'a dit le Groupe de Contadora, émane de sa propre perspective, fondée sur la compréhension des causes principales du conflit et sur la conviction que ce sont les intérêts fondamentaux de l'Amérique latine qui sont en jeu en Amérique centrale. Sans méconnaître l'un quelconque des obstacles présents et les intérêts en jeu, le Brésil espère que la diplomatie ne cédera pas le pas à l'intransigeance ni au recours à la force et que le bon sens l'emportera dans la recherche d'une solution pacifique. En proposant une solution spécifique au problème latino-américain, les Groupes de Contadora et d'appui ont agi conformément aux objectifs de la Charte des Nations Unies. Les efforts de négociation régionaux méritent ainsi l'appui le plus ferme de l'Assemblée générale, instance sur laquelle les peuples comptent pour préserver leur souveraineté et leur indépendance.

M. ALBAN-HOLGUIN (Colombie) (interprétation de l'espagnol) : C'est la quatrième fois que l'Assemblée générale traite du problème de l'Amérique centrale, avec la participation active d'une grande partie des représentants des Etats Membres. Les commissions de l'Assemblée, le Conseil de sécurité et pratiquement tous les organes du système des Nations Unies ont examiné les événements qui se produisent périodiquement dans la région et qui sont l'expression vivante de la crise aiguë qui y existe.

Au début de 1983, le Groupe de Contadora a entamé des démarches diplomatiques de médiation et de bons offices avec la participation du Mexique, du Panama, du Venezuela et de la Colombie. Avec enthousiasme et confiance, il a élaboré le Document des objectifs, qui a été accepté à l'unanimité par les chefs d'Etat des cinq pays d'Amérique centrale, et dans lequel se retrouvent les principes du droit international américain et universel qui doivent être appliqués au cours du processus de médiation. Depuis lors, la communauté internationale a généreusement appuyé le Groupe de Contadora et a suivi avec un intérêt croissant les différentes étapes de la mission qu'il a entreprise avec l'appui et l'accord des pays d'Amérique centrale. Pour mener à bien cette immense tâche de réalisation de la paix, qui exige pardon et réconciliation, on a essayé, d'emblée, d'éliminer tous les vestiges de rancœur et de ressentiment, résultats de longues années de violence.

M. Alban-Holguin (Colombie)

Cela a représenté un effort tenace et constant auquel ont participé des experts de tous les niveaux, chargés par leurs gouvernements d'étudier, d'évaluer, d'analyser et de présenter des propositions pour apporter une solution à toutes les questions qui ont provoqué des conflits ou qui pourraient, plus tard, faire échouer un accord de paix. Au cours de la dernière étape, le Groupe a bénéficié de la présence active de ce que l'on appelle le Groupe d'appui, formé par l'Argentine, le Brésil, le Pérou et l'Uruguay, pays qui ont tous apporté une participation active.

A la suite de travaux et de consultations, en avril et en mai de cette année les ministres des affaires étrangères du Groupe de Contadora et du Groupe d'appui ont remis aux gouvernements d'Amérique centrale la version finale de l'"Accord de Contadora pour la paix et la coopération en Amérique centrale", dans lequel est incorporée une immense somme d'expérience de nos ministères des relations extérieures, qui, répondant aux aspirations des peuples et à la confiance de la communauté internationale, ont décidé de créer le climat susceptible de conduire à la paix dans la région de l'Amérique centrale. Les difficultés qu'ont rencontrées les divers gouvernements pour arriver à cet accord sont bien connues, mais le document a vu le jour et les hommes d'Etat pourront, au moment opportun, s'y rallier car il constitue une alternative à la menace de guerre qui semble peser quotidiennement sur la région, comme l'ont déclaré les ministres des relations extérieures dans leur Déclaration de New York et certains de ceux qui m'ont précédé à cette tribune. Malheureusement, nombreux sont ceux qui, dans le monde contemporain, ont succombé à la tentation de la violence armée.

Selon les paroles prononcées par le M. Virgilio Barco, lors de son accession à la présidence de la République, la Colombie n'est pas un pays expansionniste et elle a toujours résolu ses différends internationaux par la voie de la négociation; elle n'a jamais attaqué personne et ne possède pas d'arsenaux susceptibles d'éveiller la méfiance ou les soupçons en ce qui concerne sa véritable vocation pacifiste. Les principes sur lesquels repose sa politique internationale et qui ont inspiré son comportement sont ceux de la non-intervention, de l'autodétermination des peuples et du règlement pacifique des différends entre Etats, et, a ajouté le Président :

M. Alban-Holguin (Colombie)

"Sans aucune intention d'ingérence indue, nous avons offert nos bons offices lorsque des nations amies, dont nous respectons l'autonomie et auxquelles nous souhaitons la tranquillité et le progrès démocratique, nous l'ont demandé."

Voilà l'esprit dans lequel mon pays a pris part à l'action de Contadora. La démarche que nous avons faite est et continuera d'être une démarche de bons offices, de médiation et de tentatives de réconciliation. Votre intérêt repose sur la fraternité et la solidarité avec les peuples d'une région dont nous partageons les frontières, et dans laquelle notre peuple retrouve sa propre image historique, linguistique et raciale, les mêmes croyances religieuses et la même vigoureuse aspiration au développement économique et à la justice sociale, dans un climat de liberté, de pluralisme et de démocratie.

Mon pays estime depuis toujours que la paix en Amérique centrale ne peut se réaliser que grâce au respect du système juridique international et de la Charte des Nations Unies. C'est pourquoi nous insistons pour que l'on utilise le dialogue et la négociation et non les solutions de force, pour assurer le respect mutuel et un climat de confiance.

Indépendamment de l'identité de chaque pays et des conditions qui lui sont propres, les problèmes de la région d'Amérique centrale sont étroitement liés. C'est pourquoi il existe une véritable aspiration à l'unité et à l'intégration régionale. Ce n'est pas en vain que les drapeaux des cinq pays ont toujours eu cinq symboles, comme s'ils revendiquaient une dette de l'histoire. En vérité, chaque fois que l'on a été sur le point de parvenir à l'intégration, des coups militaires successifs se sont chargés de la déjouer contre la volonté des peuples.

M. Alban-Holquin (Colombie)

Dans la recherche de solutions d'ensemble durables et justes, les chefs d'Etat des pays d'Amérique centrale, réunis à Esquipulas (Guatemala) ont exprimé le concept suivant selon lequel :

"la paix en Amérique centrale ne peut résulter que d'un processus démocratique pluraliste authentique, fondé sur la participation, qui implique la promotion de la justice sociale, le respect des droits de l'homme, la souveraineté et l'intégrité territoriale des Etats et le droit de toutes les nations de choisir librement et sans ingérence extérieure d'aucune sorte leur régime économique, politique et social, ce choix étant considéré comme le résultat de la volonté librement exprimée des peuples intéressés." (A/40/1119-S/18/106, Annexe, par. 4)

Tel est le point de vue exprimé par le Groupe de Contadora. La Colombie félicite donc les dirigeants qui ont exprimé ces concepts, et les appuie totalement.

L'Amérique latine est éprise de paix et sait que la paix est un don suprême qui est la condition préalable indispensable au progrès. Pour comprendre une grande partie des problèmes politiques qui ont menacé la paix, il est bon de rappeler les problèmes économiques qui ont paralysé la croissance économique de la région, dont le chômage qui, dans nos pays, atteint parfois 15 % de la population active, est l'une des séquelles tragiques.

Bien que l'Amérique centrale ne soit pas responsable de ce désastre économique, elle en a été la principale victime. Cette région n'a pas toujours été assaillie de problèmes économiques : en effet, pendant trois décennies après la seconde guerre mondiale, elle a connu un taux de croissance particulièrement élevé, de 7 % par an, presque chaque année. Mais la crise économique a affecté l'Amérique centrale, avant qu'elle affecte d'autres régions, jusqu'à produire un développement économique négatif qui a déchaîné des événements que des structures politiques fragiles n'ont pas pu contenir.

"Le fruit de la justice est la paix." C'est la raison pour laquelle le Groupe de Contadora attache tant d'importance non seulement aux réformes sociales appropriées qui, fort heureusement, sont en cours, mais encore à la participation des pays industrialisés en ce qu'ils apportent rapidement leur concours généreux à l'économie régionale, tout en éliminant l'élément principal de la déstabilisation. A cet égard, la participation de la Communauté économique européenne est un stimulant inestimable.

M. Alban-Holguin (Colombie)

Il ne devrait pas être difficile pour une partie du monde qui gaspille plus d'un million de dollars par minute pour produire des armes de favoriser un changement radical qui permette aux pays moins développés de partager les richesses et leurs formidables progrès techniques. Est-ce que ce n'est pas là le véritable fondement d'une amitié solide entre les peuples et le fondement le plus solide de la paix? Est-ce qu'une répartition équitable des fruits du progrès ne contribuerait pas à l'instauration de la paix grâce à un développement plus harmonieux et exempt de menaces? Il a été dit, à juste titre, que le développement est le nouveau nom de la paix et que ce mot revêt un sens particulier en Amérique latine où tant de forces puissantes de déstabilisation en font une plaque tournante d'agitation et de désordre, et entravent la réalisation des objectifs que nous avons clairement définis et qu'il faut réaliser au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle pour qu'ils deviennent une réserve de liberté.

A la lecture de ce scénario, nous découvrons les dangers du recours à la force, des démonstrations de force et des menaces belliqueuses, auxquels il faut ajouter les faibles possibilités de défense des Etats latino-américains qui ont réaffirmé qu'ils étaient déterminés à faire observer les principes du droit international. Parmi ces principes, on compte celui de la non-intervention - le plus important - que mon pays défendra sans concession. Tout déclin de ce principe mènerait à des abus et des erreurs qui transformeraient notre hémisphère en une zone explosive, d'autant plus dangereuse que l'antagonisme entre l'Est et l'Ouest ne diminuerait pas.

Le Ministre des affaires étrangères de la Colombie, Julio Londano Paredes, a déclaré récemment au sujet de la crise qui sévit en Amérique centrale :

"Mon gouvernement et le continent tout entier notent avec inquiétude la détérioration de la situation en Amérique centrale, où nous entendons déjà les tambours de la guerre résonner, dans un climat d'indifférence et de nonchalance. Nous sommes convaincus que la restauration du dialogue au sein du Groupe de Contadora, auquel mon pays ainsi que d'autres Etats amis du continent apportent leur soutien, est l'indispensable flamme de l'espoir. Nous pensons que tant qu'existera le dialogue, la foi en la paix et la concorde sera maintenue, quelque ténue qu'elle soit. C'est précisément dans les moments de grande tension qu'on doit la maintenir à tout prix et bien comprendre que les Etats qui composent le Groupe de Contadora, avec l'appui de

M. Alban-Holguin (Colombie)

l'Argentine, du Brésil, du Pérou et de l'Uruguay, ne sont pas, comme certains voudraient le faire croire, un instrument conçu pour raffermir des idéologies étrangères, encore moins pour soutenir, par leur indifférence, l'ingérence étrangère dans les affaires intérieures de certains pays du continent. Notre objectif est de préserver la paix et l'harmonie dans la région ainsi que la paix et l'harmonie pour nos propres peuples. Mon gouvernement, une fois de plus, réaffirme son intention de poursuivre dans cette voie, sans oublier qu'il incombe aux Etats de la région de résoudre eux-mêmes, en dernier ressort, ce conflit, dans le strict respect de leur volonté par les Etats qui possèdent des liens et des intérêts dans la région."

A cet égard, mon gouvernement rejette toute ingérence dans les affaires intérieures des Etats, de quelque nature qu'elle soit. Il est impossible que le continent américain distingue les interventions qualifiées de "bonnes" des interventions qualifiées de "mauvaises", rejetant les secondes et reconnaissant, dans une certaine mesure, les premières. Une telle conduite viderait de son sens le principe d'autodétermination et de liberté du continent.

Lorsqu'on exerce une fonction de médiation entre des Etats qui sont en conflit, il convient de rester scrupuleusement neutre et d'éviter toute attitude qui serait susceptible de compromettre l'impartialité du médiateur. Sa tâche est parfois difficile parce que, comme un pendule, il oscille entre la satisfaction et la frustration. La satisfaction, quand il cueille les fruits qui contribuent à apporter une solution internationale au problème; frustration, quand il aspire à obtenir de meilleurs résultats que ceux offerts par les circonstances.

Le Groupe de Contadora a modelé son action sur les traditions les plus éprouvées du droit régional et international : le règlement pacifique des conflits, l'autodétermination des peuples, la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres Etats, l'encouragement à la démocratie économique, politique et sociale, en tant que meilleur remède aux tensions sociales.

Il faut éviter à tout prix l'escalade des conflits. Dans son rapport sur l'activité de l'Organisation, le Secrétaire général a déclaré à propos de la situation en Amérique centrale que la situation n'avait cessé de se dégrader sous l'effet de la pénétration progressive d'idéologies antagonistes, des tentatives faites pour imposer des solutions unilatérales aux problèmes de la région et du recours à la force. Il continue en disant :

M. Alban-Holguin (Colombie)

"Les efforts inlassables du Groupe de Contadora, soutenu ensuite par le Groupe d'appui, contribuent à prévenir l'éclatement d'un conflit généralisé, mais l'accord qui établirait la paix dans la région n'est toujours pas réalisé. Je suis convaincu que ce n'est qu'en isolant la situation en Amérique centrale du conflit Est-Ouest et en recherchant une solution latino-américaine tenant compte des besoins économiques et sociaux de la région que l'on parviendra à un règlement véritable. Il y faut l'appui de tous les pays qui ont des intérêts dans la région." (A/41/1, par. 5)



M. Alban-Holquin (Colombie)

A leur huitième Conférence au sommet, tenue à Harare en septembre dernier, les chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés ont réaffirmé qu'ils appuyaient l'initiative diplomatique du Groupe de Contadora pour régler les problèmes de l'Amérique centrale par des moyens pacifiques. Ils ont par ailleurs invité instamment tous les Etats intéressés de la région à redoubler d'efforts pour que le processus de paix du Groupe de Contadora porte ses fruits.

Contadora est la meilleure tentative faite à notre époque pour régler des conflits d'une gravité indiscutable. Elle se caractérise par une étude systématique de la situation, un dialogue continu, des consultations et des négociations permanentes, la promotion de toute attitude de réconciliation, les allées et venues de nos fonctionnaires qui essaient de convaincre, non pas d'ordonner, de concilier, non pas d'affronter, d'en appeler à la raison et non d'inciter au fanatisme - car nos gouvernements sont bien conscients que la paix authentique doit avoir ses racines profondes dans la dignité de l'homme et ses droits inaliénables.

L'Accord de Contadora pour la paix et la coopération en Amérique centrale est un modèle d'action diplomatique systématisée dont l'objectif est la médiation dans une région tourmentée. Si ce travail était mené à bonne fin, c'est-à-dire si l'Accord était signé et ses dispositions respectées, nous n'aurions en Amérique centrale que des gouvernements démocratiques et des sociétés pluralistes; nous aurions pratiquement réalisé un marché commun; tous les pays se sentiraient en sécurité à l'intérieur de leurs frontières et les gouvernements entretiendraient des relations fondées sur la confiance mutuelle. Les conseillers militaires étrangers seraient alors partis, les soldats retournés à des tâches productives et les arsenaux des amas de ferraille inutiles.

Il est bon de relire les dispositions de l'Accord pour bien comprendre ce document qui repose entièrement sur le droit international et le droit interaméricain. Il contient des éléments d'application simultanée sur les plans militaire, politique et économique afin de répondre à toutes les préoccupations : normes de sécurité collective; gel, puis diminution des armements; garanties du plein fonctionnement des institutions démocratiques et de la participation sans réserve des nationaux à la prise des décisions; encouragement au développement économique pour combattre la misère et promouvoir la justice sociale.

M. Alban-Holguin (Colombie)

Pensions-nous que la région est peuplée d'anges? Sommes-nous assez réalistes pour voir que ce type de négociations est préférable à la guerre? Est-il devenu à ce point difficile d'appliquer le droit international que nous n'attendons des résultats que de solutions de force?

Non! Le dernier chapitre de Contadora n'a pas encore été écrit car la paix ne règne toujours pas en Amérique centrale. Contadora n'est pas seulement une initiative de paix; c'est un état d'esprit, une volonté de résoudre les différends par des moyens pacifiques. Et il y aura toujours, dans la région et parmi les membres de la communauté universelle, représentés aux Nations Unies, des groupes d'hommes d'Etat soucieux de faire respecter le droit. Quelles que soient les circonstances, mon pays en fera partie.

La Colombie se félicite des extraordinaires témoignages de confiance des pays d'Amérique centrale au Groupe de Contadora ainsi que du soutien de la communauté internationale pour le processus de Contadora. Les gouvernements d'Amérique centrale n'ont cessé de répéter - notamment à l'occasion du débat général de l'Assemblée - que l'initiative de Contadora était le meilleur moyen d'amener la paix dans la région. Voilà pourquoi la Colombie continuera à ne ménager aucun effort pour arriver à cet objectif.

A ce propos j'aimerais, en guise de conclusion, rappeler les paroles prononcées par le pape Jean-Paul II lors de sa dernière visite à Bogota :

"Les sociétés humaines, nationales et internationales, seront jugées dans ce domaine de la paix par la contribution qu'elles auront apportée au progrès de l'homme et à ses droits fondamentaux. Si toute société doit s'efforcer de garantir le droit de chaque homme à une existence digne, ce droit est inséparable de cette autre exigence, toute aussi fondamentale, et que nous pourrions appeler 'le droit à la paix et à la sécurité'."

M. HUCKE (République démocratique allemande) (interprétation de l'anglais) : L'évolution des foyers de crise et de tension alimentés et exploités par l'impérialisme est une source de grave préoccupation pour le peuple de la République démocratique allemande et pour tant d'autres nations.

Au cours du débat général de l'actuelle session de l'Assemblée générale, presque toutes les délégations ont déjà dit de la situation en Amérique centrale qu'elle constituait une véritable menace pour la paix et la sécurité de la région

M. Hucke (RDA)

et du monde dans son ensemble. Elles ont par ailleurs demandé que des mesures soient prises pour mettre fin à la politique impérialiste de la force et du diktat menée à l'encontre de certains pays de la région. Enfin, elles ont souligné qu'elle souhaitaient un règlement pacifique de la situation de crise, sur la base des normes et des principes du droit international.

Dans son rapport sur l'activité de l'Organisation, contenu dans le document A/41/L du 9 septembre 1986, le Secrétaire général signale que la situation en Amérique centrale n'a cessé d'empirer. Nous partageons ce point de vue.

Les raisons de la détérioration de la situation et des tensions persistantes dans la région ont été clairement exposées par la représentante du Nicaragua et par d'autres représentants au cours du débat. Elles ont leurs racines avant tout dans la nouvelle escalade de la politique impérialiste d'agression et d'ingérence.

Comme le font observer les chefs d'Etat ou de gouvernement du Mouvement des pays non alignés dans la Déclaration politique adoptée le 6 septembre dernier à Harare :

"le risque d'intervention directe des Etats-Unis au Nicaragua et dans d'autres pays de la région a augmenté de façon alarmante." (A/41/697, p. 57, par. 224)

M. Hucke (RDA)

La politique de force et l'ingérence dans les affaires intérieures, depuis longtemps appliquées à l'égard du Nicaragua, sont maintenant devenues, depuis l'approbation officielle d'une allocation de fonds s'élevant à des dizaines de millions de dollars, la politique d'Etat impérialiste qui fait autorité au niveau le plus élevé, et qui a entraîné une intensification des préparatifs de guerre ouverts et clandestins contre ce pays libre, indépendant et non aligné.

La réaction devant cette dimension nouvelle et extrêmement dangereuse de terrorisme d'Etat est claire et précise. Des millions de personnes de tous les continents soutiennent énergiquement le peuple nicaraguayen dans sa quête d'indépendance et d'autodétermination et exigent la cessation immédiate d'une politique contraire au droit international.

L'arrêt rendu par la Cour internationale de Justice, qui devrait être strictement respecté comme l'Assemblée générale l'exige expressément dans sa résolution 41/31, en date du 3 novembre 1986, contient des preuves irréfutables de l'illégalité de la politique de chantage économique et de déstabilisation menée par le Gouvernement des Etats-Unis à l'égard du Nicaragua.

L'allégation selon laquelle on aurait agi en vertu d'un droit de "légitime défense collective", inventé pour justifier une telle politique, a été rejetée sans équivoque par la Cour internationale de Justice.

La République démocratique allemande, comme la grande majorité des Etats, estime également qu'une paix durable ne peut être instaurée en Amérique centrale que si tous les Etats respectent les normes généralement reconnues du droit international.

Le danger qui menace aujourd'hui notre planète est si grave qu'il ne peut être éliminé que par des mesures politiques et non plus par des moyens militaires. Non pas l'affrontement, mais le dialogue, non pas la méfiance, mais une coopération mutuellement avantageuse, non pas la course aux armements, mais une concurrence pacifique : telles sont les maximes sur lesquelles doivent être fondées, à notre époque, les relations internationales. Face aux graves dangers que les conflits régionaux représentent pour la paix et la sécurité internationales, il est grand temps que les Etats-Unis s'abstiennent de faire obstruction à un règlement pacifique, juste et durable du conflit en Amérique centrale.

M. Hucke (RDA)

La politique de néo-globalisme est condamnée et n'offre aucune perspective. Tous ceux à qui incombent des responsabilités politiques doivent le reconnaître et changer leur façon de penser.

A la réunion du Comité consultatif politique tenue à Budapest en juin dernier, la République démocratique allemande et les autres Etats parties au Pacte de Varsovie ont, en vertu des responsabilités qui leur incombent en matière de paix et de sécurité internationales, présenté des propositions détaillées et de grande portée sur la cessation de la course aux armements et sur la limitation des armements et le désarmement - dans le vrai sens du terme - en vue d'une amélioration radicale de la situation internationale. Ces propositions sont destinées à éliminer, par le biais d'une action conjointe des Etats et des peuples, les menaces que représente, pour l'existence de l'humanité, la poursuite de la course aux armements nucléaires et des plans visant à étendre la course aux armements à l'espace extra-atmosphérique. Leur objectif vise le règlement des litiges exclusivement par la négociation dans l'intérêt de la paix et de la sécurité et l'établissement d'un système complet de paix et de sécurité internationales. Ces propositions et initiatives ont été confirmées à la réunion des ministres des affaires étrangères des Etats parties au Traité de Varsovie, tenue à Bucarest en octobre dernier, au cours de laquelle tous les Etats ont été priés de participer activement à leur mise en oeuvre.

Un règlement pacifique de la situation conflictuelle en Amérique centrale est non seulement nécessaire, mais possible. Tous les Etats doivent, à cette fin, respecter strictement les normes et principes du droit international. Comme l'a souligné récemment Erich Honecker, Secrétaire général du Comité central du Parti socialiste unifié de l'Allemagne et Président du Conseil d'Etat de la République démocratique allemande, le règlement du conflit en Amérique centrale pourrait être facilité si on mettait fin à l'utilisation abusive de territoires pour déstabiliser d'autres Etats, si on mettait immédiatement un terme à la fourniture de tout appui militaire ou logistique aux bandes irrégulières et si on reconnaissait le droit de tous les peuples à choisir librement et sans ingérence leur propre système de développement économique, politique et social.

M. Hucke (RDA)

Tous les Etats qui sont soucieux de détente, de sécurité et de coopération internationales ont le droit légitime et l'obligation politique de se prononcer en faveur d'un règlement rapide de la situation conflictuelle tendue en Amérique centrale.

La République démocratique allemande se félicite des objectifs poursuivis et des initiatives adoptées par le Groupe de Contadora et le Groupe d'appui pour contribuer au règlement pacifique du conflit. Ce processus doit se poursuivre, mais toutes les parties intéressées doivent, à cette fin, faire preuve de volonté politique. Dans ce contexte, nous appuyons chaleureusement les propositions faites récemment par le Président Daniel Ortega afin de favoriser un règlement pacifique et l'établissement de relations de bon voisinage entre les Etats de la région.

Nous suivons, avec respect et sympathie, le développement de la situation au Nicaragua et nous nous félicitons particulièrement des succès qu'il a remportés, dans des conditions extrêmement difficiles, grâce au processus de renouvellement national et démocratique, en mettant notamment l'accent sur la consolidation du pouvoir du peuple et sur le développement et le renforcement de la démocratie et de la croissance économique. Les succès qu'il a remportés jusqu'à présent dans les domaines de la santé publique, de l'éducation et dans d'autres domaines de la vie sociale afin d'améliorer les conditions de vie et de faciliter la vie quotidienne des couches les plus larges de la population sont vraiment remarquables.

Le développement que connaît le Nicaragua prouve qu'un peuple est capable de suivre, avec succès, la voie du progrès dans le cadre du système politique, économique et social qu'il a choisi, de protéger les acquis de sa révolution et de les défendre contre les attaques de toute nature.

Nous exigeons, de concert avec toutes les forces qui chérissent la paix, le réalisme et la raison, qu'il soit mis fin à la menace ou au recours persistants de la force contre le Nicaragua et que cesse immédiatement tout appui aux bandes et mercenaires contre-révolutionnaires. La République démocratique allemande continuera d'appuyer le peuple nicaraguayen qui mène une juste lutte pour protéger et défendre les acquis de la révolution sandiniste.

Sir John THOMSON (Royaume-Uni) (interprétation de l'anglais) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de la Communauté européenne et de ses 12 Etats membres.

Aucun Etat Membre des Nations Unies, si éloigné soit-il des questions de l'Amérique centrale, ne peut s'empêcher d'être effrayé par la violence et l'instabilité qui continuent de régner dans la région. Cela est d'autant plus regrettable qu'il nous semble qu'il existe une volonté commune de parvenir à des solutions pacifiques.

La région centraméricaine est une région avec laquelle les Douze ont des liens culturels, historiques et amicaux très étroits. Comme les peuples de la région, nous sommes fermement attachés aux idéaux d'une véritable démocratie fondée sur le pluralisme politique, les droits de l'homme et la justice économique et sociale authentiques. C'est pourquoi nous sommes particulièrement préoccupés par les difficultés économiques et politiques qui continuent d'assaillir la région.

Si c'est un truisme de dire que les causes de ces difficultés sont nombreuses et complexes, il convient cependant que nous gardions ce fait à l'esprit. Les déséquilibres économiques et l'injustice sociale de longue date ont beaucoup contribué à cette situation et ont eu pour conséquence d'empêcher le renforcement d'institutions démocratiques solidement ancrées dans la région. A quelques importantes exceptions près, l'absence prolongée de tout mécanisme grâce auquel les points de vue pourraient s'exprimer en toute liberté a encore exacerbé la situation. Le résultat a été un déclin économique et social continu qu'il sera d'autant plus difficile à arrêter qu'il a toute latitude de se poursuivre indûment.

Il n'existe malheureusement pas de remède simple aux problèmes de la région. Toutes les parties concernées doivent néanmoins - et c'est la condition indispensable à tout progrès - faire preuve de la volonté nécessaire pour s'attaquer aux causes premières de leurs problèmes, aussi bien économiques que sociales. La Communauté européenne et ses 12 Etats membres ont déjà démontré dans la pratique qu'ils étaient disposés à aider les pays de la région dans cette entreprise. C'est pourquoi ils n'ont cessé d'accorder leur plein appui au processus de paix de Contadora dès sa création, en 1983, et aux efforts qu'il déploie en vue de créer une base solide à l'instauration de la paix en Amérique centrale.

Sir John Thomson (Royaume-Uni)

Les Etats membres du Groupe de Contadora, appuyé depuis l'an dernier par le Groupe d'appui, ont réalisé un travail extrêmement précieux en jetant les bases d'un règlement pacifique d'ensemble, règlement qui doit venir de la région et être librement accepté par elle et qui, pour être durable, doit être respecté par tous les pays. Comme le Secrétaire général l'a dit dans son rapport sur la situation en Amérique centrale de juillet dernier, bien que cette action n'ait pas encore produit les résultats escomptés,

"il est évident que le Groupe de Contadora, aidé par le Groupe d'appui, ... a contribué à éviter une détérioration générale de la situation dans la région." (A/40/1136, p. 2)

De l'avis des Douze, le processus de Contadora constitue le meilleur cadre actuellement disponible qui permette de rétablir un climat de confiance et de réinstaurer le dialogue et la coopération entre toutes les parties concernées.

Un travail utile et vaste a déjà été réalisé. Dès septembre 1983, le Groupe de Contadora a permis aux pays de la région de se mettre d'accord sur une vaste gamme d'objectifs, y compris la nécessité d'une stabilité politique et d'un progrès économique plus grands et d'une limitation des armements ainsi que la nécessité de mettre fin à la subversion et à l'intervention étrangères, du respect du principe de la non-intervention et, par-dessus tout, du renforcement du processus démocratique. Ces éléments ont été développés dans les trois versions du Traité de paix de Contadora et, de l'avis des Douze, ils constituent les éléments essentiels à une paix durable dans la région. Le processus de Contadora a montré la voie à suivre : il appartient à présent aux pays de la région de s'y engager. Les Douze n'ont cessé de demander instamment aux pays de la région de négocier sérieusement le règlement des divergences qui les séparent. Mais un nouvel effort doit être fait par toutes les parties concernées, y compris les pays ayant des liens et des intérêts dans la région, en vue de diminuer les tensions régionales et de faire montre de modération. Comme les pays du Groupe de Contadora et du Groupe d'appui l'ont dit dans la Déclaration qu'ils ont publiée le 1er octobre à New York,

"Nous exhortons les pays engagés dans le conflit à affirmer leur volonté de paix et à la traduire clairement dans les faits." (A/41/662, Annexe, p. 3)

Les Douze ont accueilli avec une immense satisfaction les progrès réalisés par le Groupe de Contadora dans l'élaboration d'un Traité de paix en Amérique centrale. Dans un communiqué conjoint publié le 23 mai dernier, à la suite du



Sir John Thomson (Royaume-Uni)

Sommet d'Esquipulas des cinq Présidents centraméricains, les Douze ont réaffirmé qu'à leur avis, un Acte de paix et de coopération en Amérique centrale, représentant un règlement équilibré et global des conflits de l'Amérique centrale et sujet à vérification, fournirait le cadre nécessaire au renforcement de la démocratie et à une prospérité plus grande dans l'ensemble de la région.

Dans cette même déclaration, les Douze ont réaffirmé leur conviction que la réalisation de ces objectifs jouerait un rôle essentiel dans l'instauration du climat de coopération nécessaire au développement harmonieux des pays d'Amérique centrale. Ils ont également rappelé que ces objectifs étaient essentiels au dialogue politique entamé en septembre 1984, lors de la réunion historique de San José entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et les Etats d'Amérique centrale et le Groupe de Contadora, d'autre part. Cette réunion a jeté les bases de nouvelles relations politiques et économiques entre la Communauté européenne et l'Amérique centrale.

Une deuxième réunion s'est tenue au Luxembourg en novembre 1985. Il est extrêmement satisfaisant qu'elle se soit couronnée par la signature d'un Acte final, dans lequel tous les participants ont déclaré d'un commun accord que le dialogue doit être poursuivi et développé. Les participants ont une fois de plus prié instamment le Groupe de Contadora de persévérer dans ses efforts dans la recherche d'une solution pacifique à la crise en Amérique centrale. Les ministres des affaires étrangères ont réaffirmé leur conviction que le dialogue politique et la coopération économique contribueraient à la réalisation d'un règlement politique fondé sur l'indépendance, la non-intervention, l'autodétermination et l'inviolabilité des frontières; au renforcement des principes démocratiques et à la promotion de la réconciliation nationale dans tous les pays de la région, dans le cadre de systèmes politiques et sociaux pluralistes; au développement et à la sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales; et à l'établissement d'un système fiable de sécurité régionale, y compris la création d'un mécanisme efficace de mise en oeuvre et de suivi.

Un Accord de coopération entre les pays de la Communauté européenne et de l'Amérique centrale plus le Panama a également été signé, Accord qui prévoit la création de liens économiques, sociaux et politiques plus étroits, en vue de soutenir le développement économique et le progrès social en Amérique centrale dans

Sir John Thomson (Royaume-Uni)

l'intérêt d'une plus grande stabilité politique. La Communauté européenne a déclaré qu'elle était prête à veiller à ce que le volume total de son aide à la région soit accru et a réaffirmé son intention d'exploiter au mieux l'accord intervenu en fournissant une assistance aux projets régionaux identifiés d'un commun accord, ce qui favoriserait la coopération entre les pays de la région. L'aide de la Communauté européenne à la région a augmenté au fil des années et, en vue d'appuyer des projets ayant une incidence régionale, la Communauté européenne a convenu de contribuer à un projet faisant partie du Plan de santé de Contadora et qui vise à améliorer les soins de santé des enfants de la région. En vue de renforcer le dialogue amorcé à San José et au Luxembourg, il est prévu de tenir une nouvelle réunion au Guatemala, en février de l'année prochaine.

Sir John Thomson (Royaume-Uni)

En conclusion, les Douze souhaitent réaffirmer leur conviction que la crise en Amérique centrale ne sera pas résolue par la force armée mais uniquement par un règlement d'ensemble négocié, reposant sur les principes de la Charte des Nations Unies et du Document d'objectifs de Contadora. Nous tenons tout particulièrement à souligner l'importance que nous attachons au respect de la souveraineté et de l'indépendance nationale, de l'intégrité territoriale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres Etats et du non-recours à l'intimidation ou à la force. Mais, de l'avis des Douze, il est tout aussi important que règne un pluralisme démocratique dans les pays de la région. La mise en place d'un système démocratique plus solide serait le gage d'une plus grande garantie de liberté et de justice pour les peuples d'Amérique centrale et leur permettrait de surmonter la pauvreté et l'oppression qui les affligent depuis si longtemps. Les Douze ont été encouragés par la tenue récente d'élections dans la région et estiment qu'elles témoignent du désir des peuples d'Amérique centrale d'exercer un choix démocratique. Ils espèrent que cela augurera bien de l'avenir politique de la région.

Les Douze se sont également félicités de la décision des cinq Présidents d'Amérique centrale, à la fin du mois de mai, de créer un parlement centraméricain composé de délégués librement élus au suffrage universel. Nous espérons que ce parlement centraméricain sera bientôt créé et qu'il contribuera, de manière sensible, au renforcement du tissu démocratique de la région tout entière.

Comme je l'ai déjà souligné, les raisons de la complexité de la situation en Amérique centrale sont diverses. Tant les causes que les symptômes doivent être abordés de façon totale et non sélective. Telle est l'approche du Groupe de Contadora, auquel nous continuerons d'apporter un appui sans réserve. Cette approche nous paraît répondre le mieux aux besoins d'une paix juste et durable.

M. KIKUCHI (Japon) (interprétation de l'espagnol) : Le Japon estime que la situation instable que connaît à l'heure actuelle l'Amérique centrale est un problème qui pourrait, sans nul doute, menacer la paix et la sécurité de la région, ainsi que celle d'autres pays d'Amérique latine et des Caraïbes, voire du monde entier. Aussi mon pays souscrit-il pleinement à l'opinion exprimée par les ministres des relations extérieures du Groupe de Contadora et du Groupe d'appui dans leur déclaration du 1er octobre dernier, qui a été transmise au Secrétaire

M. Kikuchi (Japon)

général de l'Organisation des Nations Unies, M. Pérez de Cuéllar. Dans cette déclaration, intitulée "La paix est encore possible en Amérique centrale", le Groupe de Contadora et le Groupe d'appui ont déclaré ce qui suit :

"La crise qui sévit en Amérique centrale risque de déclencher de graves tensions et conflits sur l'ensemble du continent. C'est pourquoi la paix en Amérique centrale est aussi notre paix à nous." (A/41/662, p. 2)

A la lecture de cette déclaration, le Japon ne peut qu'être vivement préoccupé par les événements de la région. Le Japon est convaincu qu'il est indispensable de parvenir à un accord, par des moyens pacifiques, entre pays concernés afin d'éviter l'extension du conflit et parvenir à une solution durable. Telle est la position ferme adoptée par notre gouvernement et la raison pour laquelle il maintient son appui à l'initiative pacifique du Groupe de Contadora et du Groupe d'appui. La politique du Gouvernement japonais s'est manifestée à plusieurs reprises, notamment dans le discours qu'a prononcé le Ministre des affaires étrangères du Japon, M. Kuranari, en octobre dernier devant l'Assemblée générale :

"En Amérique centrale, le Japon espère que les efforts régionaux aboutiront prochainement à une solution pacifique. A ce propos, nous soutenons fermement les efforts déployés par le Groupe de Contadora et par d'autres forces de paix dans la région." (A/41/PV.7, p. 26)

Comme chacun le sait, le Groupe de Contadora jouit depuis sa création, il y a presque quatre ans, de l'appui des pays directement ou indirectement concernés et de la grande majorité de la communauté internationale. Le Groupe a déployé des efforts sincères et inlassables pour résoudre ce problème. Le Groupe de Lima a appuyé de manière résolue les efforts indéfectibles du Groupe de Contadora. C'est ainsi qu'en janvier dernier, les ministres des relations extérieures du Groupe de Contadora et du Groupe d'appui se sont réunis à Caraballeda, Venezuela, et, après avoir analysé, de manière pragmatique, la situation en Amérique latine et les possibilités d'un processus de négociation, ont publié le message de Caraballeda pour la paix, la sécurité et la démocratie en Amérique centrale, où ils exprimaient leur détermination d'accélérer le processus en vue de la signature et de l'entrée en vigueur de l'Accord de Contadora pour la paix et la coopération en Amérique latine. Le message de Caraballeda a été immédiatement entériné par les présidents et les ministres des relations extérieures des pays d'Amérique centrale intéressés.

M. Kikuchi (Japon)

Le Japon attache une très grande importance au message de Caraballeda, car il imprime un élan nouveau au processus de pacification de Contadora. Après la célébration, en mai, de la réunion historique des Présidents du Costa Rica, d'El Salvador, du Guatemala, du Honduras et du Nicaragua, au Guatemala, les 13 Ministres des relations extérieures du Groupe de Contadora et du Groupe d'appui et les pays d'Amérique centrale directement concernés par le problème dont l'Assemblée débat aujourd'hui se sont réunis à Panama, en juin dernier. On avait espéré qu'en cette occasion, l'Accord de Contadora pour la paix et la coopération en Amérique centrale serait signé mais en dépit des attentes du monde entier, il n'a malheureusement pas été possible de signer cet important document en raison de désaccords entre les pays intéressés sur la question de la limitation des armements et de la suspension de manoeuvres militaires internationales.

M. Kikuchi (Japon)

A cette même occasion, le Groupe de Contadora et le Groupe d'appui ont proposé aussitôt aux cinq pays centraméricains un nouvel accord final modifié, qui n'a malheureusement pas rencontré un accueil général favorable.

Ce que je viens de dire démontre clairement que le problème centraméricain n'est pas facile à résoudre, s'il n'existe pas une volonté politique authentique de la part des pays concernés. Néanmoins, le Japon espère - et estime qu'il est très important - que le Groupe de Contadora, les pays intéressés au conflit, ainsi que les pays qui sont liés d'une façon ou d'une autre au problème centraméricain, renouvellent leurs efforts en vue d'instaurer la paix dans la région.

C'est avec une grande satisfaction que le Japon a noté que tant le Groupe de Contadora que le Groupe d'appui ont récemment entrepris des activités en vue d'améliorer la situation dans la région centraméricaine, activités qui se reflètent dans le message de Panama de juin dernier et dans la Déclaration de New York que j'ai déjà mentionnée. Nous attendons avec un vif intérêt les résultats de la réunion des ministres des relations extérieures du Groupe de Contadora et du Groupe d'appui, qui doit se tenir à Rio de Janeiro en décembre prochain.

En conséquence, le Japon, pays épris de paix, continuera d'apporter son soutien le plus large aux initiatives de négociation du Groupe de Contadora et du Groupe d'appui. De même, le Japon estime qu'il est d'une importance primordiale, en dépit de la modestie des progrès accomplis jusqu'ici, de réaliser la démocratisation des pays de la région, étant donné qu'il s'agit là d'un facteur fondamental pour toute solution durable du problème centraméricain.

Nous considérons également qu'il est d'une importance primordiale de corriger les déséquilibres et les injustices socio-économiques qui existent dans la région, ceci par une impulsion à imprimer au développement économique, qui servirait de base fondamentale à l'instauration de la stabilité dans la région.

Le Japon tient à exprimer son intention de collaborer à toute initiative destinée à promouvoir le développement socio-économique de la région, mais il estime que la paix et la stabilité de la région sont indispensables pour que cette coopération soit efficace et fructueuse.

M. MOYA PALENCIA (Mexique) (interprétation de l'espagnol) : Une fois de plus, l'Assemblée générale étudie la situation en Amérique centrale, une situation qui, malheureusement, s'est aggravée ces derniers temps.

M. Moya Palencia (Mexique)

La question est inscrite à notre ordre du jour depuis 1983 et différents aspects de la crise ont provoqué des réunions du Conseil de sécurité, des arrêts de la Cour internationale de Justice et des résolutions de diverses grandes commissions de l'Assemblée générale. Elle a également suscité l'attention constante du Secrétaire général.

Depuis des années, le Gouvernement du Mexique a exprimé sa profonde préoccupation du fait de la détérioration de la situation en Amérique centrale. Il en a identifié les causes principales et a offert ses bons offices pour promouvoir une solution pacifique aux différents entre les pays de la région et entre ceux-ci et d'autres qui ont des liens et des intérêts dans cette région. De là, notre participation active au Groupe de Contadora depuis sa création en janvier 1983.

L'Assemblée générale, dans sa résolution 38/10 du 11 novembre 1983, et le Conseil de sécurité, dans sa résolution 530 (1983) du 19 mai 1983, ont reconnu que les conflits internes dans les pays d'Amérique centrale avaient leur origine dans la situation économique, politique et sociale de chacun d'entre eux, ont souligné l'impérieuse nécessité de trouver une solution pacifique et négociée à ces conflits et ont loué et encouragé les efforts déployés dans ce sens par le Groupe de Contadora.

Ces dernières années, tant l'Assemblée générale que le Conseil de sécurité, ont rappelé ce qui précède, soulignant les principes de la Charte des Nations Unies, "en particulier l'obligation pour les Etats de régler leurs différends exclusivement par des moyens pacifiques, de ne pas recourir à la menace ou à l'emploi de la force et de respecter le droit des peuples à l'autodétermination et l'indépendance souveraine de tous les Etats."

Le point de départ du processus de Contadora est précisément la Charte de notre organisation ainsi que la Charte de l'Organisation des Etats américains. La prémisses fondamentale est que le recours à la guerre est interdit et que les conflits doivent être réglés par des moyens pacifiques. De plus, Contadora s'inscrit dans une longue et riche tradition juridique latino-américaine.

Le Groupe a formulé de nombreuses propositions, soumis des documents et des communications communs depuis janvier 1983, lorsqu'il s'est réuni pour la première fois dans l'île de Contadora, au Panama : la Déclaration du Sommet de Cancun, au Mexique, le 19 juillet 1983; le document des Objectifs, de septembre de cette même

M. Moya Palencia (Mexique)

année; l'Accord de Contadora pour la paix et la coopération en Amérique centrale, en septembre 1984; le message de Caraballeda, du 12 janvier 1986 et la Déclaration commune des ministres des relations extérieures du Groupe de Contadora et du Groupe d'appui, du 10 octobre dernier, en font partie.

Le processus de consultations et de négociations entre les gouvernements centraméricains, sous l'égide du Groupe de Contadora, a été intense et a joui de l'appui solide du Groupe de Lima et du soutien international le plus vaste qui soit. Il a pu compter également sur la participation active des pays membres de la Communauté économique européenne dans la recherche de moyens visant à promouvoir le développement économique et social de la région.

Nous sommes pleinement conscients de ce que, tout au cours de son histoire, l'Amérique centrale, tout comme le reste de l'Amérique latine, a été le théâtre de conflits bilatéraux, de différends territoriaux, d'ingérences étrangères et d'interventions militaires.

L'histoire de notre région est aussi l'histoire d'une lutte éternelle pour surmonter des conditions de structure économique qui se sont traduites par un sous-développement relatif. Au cours du siècle, en particulier ces dernières décennies, les pays latino-américains ont essayé de faire face à cette situation, resserrant non seulement leurs liens traditionnels, mais renforçant leur coopération sur le plan économique et politique. En un mot, nous avons recherché des solutions latino-américaines à des problèmes latino-américains. En tant qu'exemples, nous pouvons citer : l'Association latino-américaine de libre-échange, le Marché commun centraméricain, le Groupe andin, le Système économique latino-américain et un nombre infini de projets bilatéraux et sous-régionaux. Les efforts du Groupe de Contadora et du Groupe d'appui doivent être vus dans ce contexte. Mais, en dernière instance, le succès de ces efforts dépendra de la volonté politique de chacun d'entre nous.



M. Moya Palencia (Mexique)

Les pays latino-américains ont essayé d'agir dans le cadre d'un ordre international établi, attachés au droit international et respectant les principes les plus chers de ce droit. Nous avons tiré notre inspiration de la Charte des Nations Unies et de la Charte de l'Organisation des Etats américains (OEA), outre l'ensemble d'accords et de traités interaméricains, qui soulignent les principes de la non-intervention, de l'autodétermination des peuples et du règlement pacifique des différends, ainsi que de la coopération internationale. Pour nous, ce sont là les règles de notre comportement qui visent à créer un système plus juste de relations entre les Etats, tout en favorisant en même temps la sécurité de toutes les nations. Nous sommes fermement convaincus que ce n'est qu'en respectant le droit international que les nations peuvent coexister et trouver des solutions pacifiques à leurs différends, aussi graves qu'ils puissent sembler.

En s'adressant à l'Assemblée générale de l'Organisation des Etats américains qui s'est terminée le 12 novembre dernier, le Ministre des affaires étrangères de mon pays a déclaré que l'extension du conflit centraméricain changerait irremédiablement la vie des personnes et des sociétés de cette région et qu'il faudrait de nombreuses années, voire des décennies, pour restaurer ou réparer ce qui aura été détérioré ou détruit.

La paix en Amérique centrale nous intéresse parce que c'est également la paix en Amérique latine et dans le monde. La permanence du système interaméricain nous importe car c'est un élément très important de l'équilibre mondial. Comme toujours, nous défendons dans cette affaire des principes et buts acceptés et consacrés par la communauté internationale. Le phénomène de l'interdépendance retransmet et aggrave les tensions locales. Toute l'humanité, et pas seulement les peuples d'Amérique latine, s'intéresse au conflit qui sévit en Amérique centrale.

Dans ce contexte, la crise centraméricaine met à l'épreuve une fois encore notre aptitude à trouver des solutions à nos propres problèmes. La solution de cette crise exigera la bonne volonté des pays de la région et de ceux qui ont des liens et des intérêts dans la région. A cette fin, il est indispensable de parvenir à une communication constante et à un dialogue constructif entre ces nations. Cela a été l'un des buts fondamentaux des efforts du Groupe de Contadora.

Nous devons tous respecter le processus politique interne des Etats. Même si nous ne l'approuvons pas, ce n'est pas une raison pour mener une action contraire

M. Moya Palencia (Mexique)

au droit international. Les tentatives de déstabilisation et l'escalade militaire réduisent les possibilités d'entente. Sans communication et sans dialogue, il n'y aura pas de solution concertée.

Pour terminer, je voudrais mentionner ce qui a été dit par le Président Miguel de la Madrid à cette tribune le 24 septembre dernier, car cela résume notre position sur ce sujet :

"Le Mexique n'a épargné aucun effort dans la recherche d'accords équitables qui assureraient le respect des intérêts légitimes de tous les pays de l'Amérique centrale. C'est pourquoi, avec les Gouvernements de la Colombie, du Panama et du Venezuela, et l'appui actif de l'Argentine, du Brésil, du Pérou et de l'Uruguay, nous avons encouragé les stratégies qui permettraient de jeter les bases d'une coexistence pacifique et d'une coopération dans la région. L'Organisation des Nations Unies a été scrupuleusement informée de l'évolution de nos efforts diplomatiques en la matière.

Nous devons répéter une fois de plus que Contadora et son groupe d'appui ne peuvent se substituer à la responsabilité politique des gouvernements de l'Amérique centrale eux-mêmes. La paix dépend avant tout de leur détermination ainsi que de celle des autres Etats qui, par leur présence ou leur influence dans la région, infléchissent le cours des événements.

Si nous ne pouvons pas remplacer la volonté des parties directement concernées, nous ne pouvons pas non plus rester indifférents face à des situations qui, outre qu'elles mettent en danger la stabilité régionale et l'avenir commun, représentent des atteintes à la dignité des peuples latino-américains et mettent en danger nos intérêts nationaux légitimes."

(A/41/PV.8, p. 17)

En raison de tout cela, la délégation du Mexique est convaincue que l'Assemblée générale, le forum le plus représentatif de la communauté internationale, continuera d'apporter son ferme appui aux efforts de Contadora tendant à trouver un règlement pacifique à la crise centraméricaine grâce à un équilibre approprié préservant l'harmonie et la dignité de tous les pays au conflit, tout en éliminant le spectre d'une guerre qui aurait des conséquences irréversibles.

M. THABET (Yémen démocratique) (interprétation de l'arabe) : En examinant la question de la situation en Amérique centrale, l'Assemblée générale exprime sa vive inquiétude face au développement politique dans cette région sensible du monde. La délégation du Yémen démocratique partage le point de vue de nombreuses délégations qui se sont dites préoccupées par l'aggravation de la crise politique en Amérique centrale. Nous pensons que cette crise pose une menace directe à la paix et à la sécurité internationales.

Comme les autres peuples d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique, les peuples d'Amérique centrale ont souffert de différentes formes de domination néo-colonialiste, sur les plans économique et politique, de la part des forces impérialistes. Les ressources humaines et matérielles de l'Amérique centrale sont depuis longtemps pillées par les Etats-Unis et d'autres monopoles de façon inhumaine et barbare qui est tout à fait contraire au droit des peuples de la région qui aspirent à la liberté, à la dignité et à la prospérité.

Au cours de l'histoire, tant ancienne que moderne, les peuples latins de l'Amérique centrale ont prouvé qu'ils pouvaient résister aux ennemis qui ont utilisé différentes formes d'oppression pour réaliser leur désir expansionniste.

Le 3 novembre, M. Miguel d'Escoto Brockmann, Ministre des affaires étrangères du Nicaragua, a fait une déclaration à l'Assemblée générale au cours de la séance où l'on examinait l'arrêt rendu par la Cour internationale de Justice le 27 juin 1986 dans l'affaire des activités militaires et paramilitaires au Nicaragua et contre celui-ci, ainsi que la nécessité que les Etats-Unis respectent immédiatement cet arrêt. Dans cette déclaration, il décrivait les actes d'agression commis par les Etats-Unis contre ce pays et les ingérences américaines dans ses affaires intérieures. Il exprimait le désir véritable du peuple du Nicaragua de parvenir à la paix et de créer les conditions permettant de consacrer toute son énergie au développement économique et social.

La communauté internationale sait parfaitement que les souffrances du Nicaragua sont dues à l'ingérence des Etats-Unis dans ses affaires intérieures depuis la victoire de la révolution de son peuple en juillet 1979. Il convient de souligner que le gouvernement Reagan continue de fournir une aide militaire et financière aux gangs des contras. Ces gangs nous rappellent l'agonie de la dictature de Somoza, qui a semé la terreur, la mort et la crainte dans l'ensemble

M. Thabet (Yémen démocratique)

du Nicaragua pendant de nombreuses décennies; l'imposition du blocus américain au Nicaragua; le minage de ses ports et les manoeuvres militaires le long de ses frontières nationales. En outre, le Président des Etats-Unis a décidé d'allouer 100 millions de dollars pour financer les activités des mercenaires qui s'opposent au Gouvernement légitime élu par le peuple du Nicaragua. Tous ces faits ont été vivement dénoncés par l'Assemblée générale.

M. Thabet (Yémen démocratique)

Il est grand temps que l'opinion publique américaine et internationale sache à quoi s'en tenir sur les mensonges et les tromperies du Gouvernement américain, qui se cachent derrière des slogans tels que "la défense de la démocratie" et "la liberté" pour encourager le terrorisme et perpétrer des crimes. Nous sommes certains que ces mensonges ne pourront pas durer bien longtemps. Chaque jour, les réalités de cette sale guerre menée par les Etats-Unis contre un petit peuple voisin s'imposent au peuple américain. Cette sale guerre a infligé à l'économie nicaraguayenne des dommages de plus de 2 milliards de dollars et a laissé dans son sillage des milliers de victimes, de blessés et de personnes déplacées.

Quelle est la raison de cet antagonisme contre le Nicaragua pacifique qui vient d'émerger d'une guerre dévastatrice contre une dictature? Pourquoi toute cette destruction? Pourquoi tous ces meurtres? Si tous ces actes d'agression sont le prix du choix que le Nicaragua a fait de poursuivre son développement de façon indépendante, quel est le prix qui doit être payé par les peuples qui luttent pour défendre leur droit légitime de choisir leur développement dans l'indépendance? Si nous nous abstenons de répondre à ces questions, un jour, nous nous trouverons dans une situation où les relations internationales seront gouvernées par la logique de la force.

La délégation du Yémen démocratique estime que la politique d'ingérence dans les affaires intérieures de la région, en particulier celles du Nicaragua et d'El Salvador, que poursuit l'impérialisme américain se trouve en premier lieu au cœur de la crise que traverse l'Amérique centrale; et il faut citer, en second lieu, la détérioration économique qui existe dans la région, où la faim, la maladie, la pauvreté et le chômage infligent de grandes souffrances à de larges secteurs de la population. Par conséquent, la situation exige que l'on prenne d'urgence des mesures appropriées pour apporter une assistance économique, garantir l'indépendance politique et faire progresser le développement économique général.

La logique demande que le grand voisin de l'Amérique latine soit conscient, en fait reconnaisse, le pluralisme des tendances politiques dans le monde, y compris en Amérique latine. Il faut également que ce voisin reconnaisse le fait que le refus par tout Etat d'Amérique latine de toute forme d'ingérence dans ses affaires intérieures ne constitue nullement une menace pour sa sécurité nationale.

M. Thabet (Yémen démocratique)

Enfin, nous pensons que le dialogue politique continu avec le Groupe de Contadora et le Groupe d'appui de Lima, dont les efforts bénéficient d'un très large soutien international, représente la seule solution à la crise en Amérique latine. Il convient également de respecter strictement la Charte des Nations Unies.

M. ORAMAS OLIVA (Cuba) (interprétation de l'espagnol) : Depuis la trente-huitième session de l'Assemblée générale, la question de l'Amérique centrale figure à l'ordre du jour de nos débats.

Les pays d'Amérique centrale, depuis de nombreuses années, ont été le théâtre de l'ingérence des Etats-Unis dans notre continent martyr et balkanisé.

Chaque fois que les peuples de cette région de l'Amérique latine ont décidé, un jour, d'essayer de devenir maîtres de leur destin et de mettre en place des réformes sociales, aussi petites soient-elles, ils ont dû subir, par voie de conséquence, l'hostilité, les pressions, l'intervention et l'ingérence des Etats-Unis.

Certains porte-parole à Washington clament que l'instabilité en Amérique centrale est le résultat d'un prétendu affrontement Est-Ouest. Une telle affirmation n'est pas le fruit d'une myopie politique mais de la mauvaise foi la plus profonde que l'on puisse imaginer. C'est la situation économique et sociale dans laquelle se trouvent les peuples de la région qui est la véritable cause de leurs problèmes, qui se trouvent aggravés, manifestement, par l'ingérence impérialiste acharnée dans leurs affaires intérieures.

Le Nicaragua, du moment même où il a décidé de suivre sa propre voie, a été la victime d'une campagne implacable de discrédit suivie d'une sale guerre. C'est pourquoi le Président de Cuba, Fidel Castro Ruz, a déclaré à la huitième Réunion au sommet du Mouvement des non-alignés, qui a eu lieu à Harare :

"La sale guerre menée par les Etats-Unis a déjà causé au Nicaragua la perte de dizaines de milliers de vies et lui a coûté des milliards de dollars. Les efforts de l'Amérique latine pour réaliser la paix par l'intermédiaire du Groupe de Contadora en Amérique centrale ont échoué devant l'acharnement des Etats-Unis à mettre à feu et à sang la révolution sandiniste et détruire le mouvement de libération de l'Amérique centrale. Ouvertement et sans vergogne, dans un soufflet donné aux peuples d'Amérique latine et du monde, le Gouvernement des Etats-Unis vient de faire approuver un nouveau budget de 100 millions de dollars pour continuer son aventure sanglante contre

M. Oramas Oliva (Cuba)

le Nicaragua, foulant aux pieds l'arrêt de la Cour internationale de Justice de La Haye qui a condamné de façon catégorique les actes du Gouvernement américain. Mais tout cela sera vain. Aucune force ne pourra faire plier l'esprit indomptable et l'héroïsme du peuple du Nicaragua même si la tragique leçon du Viet Nam devait se répéter."

Le Président du Nicaragua, Daniel Ortega, a déclaré devant l'Assemblée générale et, également, devant le Conseil de sécurité que son pays était disposé, de façon ferme et responsable, à rechercher les voies et les moyens appropriés pour réaliser la paix en Amérique centrale. A Washington, ces propositions se heurtent à une attitude de plus en plus obstinée. L'horizon de l'Amérique centrale est bien sombre et nous constatons que la menace à la paix et à la sécurité dans notre région s'aggrave, par suite de l'escalade de l'agression des Etats-Unis contre le Nicaragua.

Il y a quelques jours, nous avons appris qu'un avion de la Southern Air Transport, entreprise utilisée à maintes reprises par la CIA, avait été abattu. Il transportait des armes à destination des assassins somozistes, que l'on appelle par euphémisme les contras. Le mercenaire américain Eugène Hasenfus a révélé qu'il s'acquittait de cette mission sur les instructions de la Central Intelligence Agency (CIA) des Etats-Unis, et, à cette occasion, il a révélé les liens qui existent entre les hautes personnalités du gouvernement Reagan et ceux qui exécutent des actes criminels contre le Nicaragua.

Il a révélé également la connivence abjecte du gouvernement yankee avec des terroristes internationaux de la trempe des Posada Carriles, qui a organisé le survol de la Barbade, en 1976, par l'avion de la Cubana de Aviación, et d'autres contre-révolutionnaires d'origine cubaine, qui opèrent contre la patrie de Sandino, dans l'impunité, depuis la base aérienne salvadorienne de Ilopango, ce qui révèle la complicité du régime de Napoléon Duarte dans l'agression contre le Nicaragua.

Le 22 octobre dernier, nous avons déclaré, devant le Conseil de sécurité :

"Les Etats-Unis prétendent que leur politique à l'égard du Nicaragua obéit au fait que ce pays représente une menace pour leur sécurité nationale. Plutôt qu'une désinformation ou qu'un mensonge, cette affirmation semblerait plutôt tirée tout droit du monde fantaisiste des films de Walt Disney, si l'agression perpétrée par la CIA au Guatemala, en 1954, pour renverser le gouvernement constitutionnel de Jacobo Arbens, n'était pas encore si vivante dans la mémoire des peuples d'Amérique latine." (S/PV.2716, p. 38 à 40)

M. Oramas Oliva (Cuba)

Nous ne devons pas nous y tromper. La politique du gouvernement Reagan viole de façon cynique les normes internationales car elle commet des actes de guerre contre un pays avec lequel elle entretient des relations diplomatiques. Il est véritablement incroyable que le Congrès des Etats-Unis, à la requête du Président de ce pays, approuve un crédit de 100 millions de dollars pour renverser un gouvernement avec lequel, non seulement il n'est pas officiellement en guerre, mais encore auprès duquel il a des représentants diplomatiques accrédités. Une telle impudence n'a pas d'égal dans l'histoire.

Le Gouvernement du Nicaragua a toujours cherché à préserver la paix et à éviter tout affrontement avec les Etats-Unis et avec d'autres Etats de la région, en dépit de l'attitude hostile de certains et de la participation éhontée d'autres, comme le Honduras et El Salvador, à l'agression ou l'utilisation à ces fins du territoire du Costa Rica.

Le Nicaragua a montré qu'il était prêt à collaborer avec le Groupe de Contadora et le Groupe d'appui et il a réaffirmé qu'il était disposé à trouver une solution juste et honorable à la crise.

Nous appuyons les efforts du Groupe de Contadora et du Groupe d'appui, qui répondent au désir du peuple latino-américain de trouver une solution négociée au conflit, qui a été imposé aux nations d'Amérique centrale par l'impérialisme. Jamais la déclaration faite par Simon Bolivar dans sa lettre au colonel Patricio Campbell n'a été plus vraie qu'aujourd'hui : "Il semble que les Etats-Unis aient été destinés à faire le malheur de l'Amérique au nom de la liberté".

De l'avis de mon pays, de nombreux faits, mesures et même déclarations de divers dirigeants américains montrent que le Gouvernement des Etats-Unis fait délibérément obstruction aux efforts de paix qui sont en cours pour trouver un règlement politique négocié à la crise d'Amérique centrale. Les mesures de coercition dans le domaine économique et financier, ainsi que l'hostilité politique et diplomatique, ont été accompagnées d'un déploiement peu habituel de la puissante machine de guerre américaine, tant dans la région des Caraïbes à proximité de la frontière maritime avec le Nicaragua que sur la côte du Pacifique. Récemment, on a appris que les unités de la 82e division aéroportée des Etats-Unis, qui avait pris part à l'invasion de la Grenade, avaient été envoyées en Caroline du Nord pour y effectuer des manoeuvres. Selon le chef du Service de renseignements militaires de l'armée populaire sandiniste, c'est la première fois depuis de nombreuses années



M. Oramas Olilva (Cuba)

que cette célèbre unité se livre à des exercices de parachutage en formation complète. Qui plus est, elle l'a fait sur la base d'un plan qui ressemble beaucoup à celui de la ville de Managua.

Les peuples d'Amérique ont montré depuis des siècles qu'ils étaient hostiles à toute forme d'esclavage. De nombreuses pages de notre histoire révèlent les prouesses et les sacrifices qui ont été accomplis pour que règnent à jamais chez nous la dignité et le respect de la personne humaine. Nous ne sommes pas mus par des considérations égoïstes; du fond de notre cœur, nous croyons que l'héritage de ces héros, depuis le premier Indien qui a combattu les conquistadors jusqu'à Bolivar, en passant par Juarez Marti, nous appartient.

Nous ne voulons pas de maîtres, nous ne voulons pas que l'on nous dise ce que nous devons faire ni comment nous devons penser; nous voulons que nos richesses servent à promouvoir notre développement économique et social; nous voulons la paix et une coopération loyale, sincère, sur un pied d'égalité, afin d'édifier à la sueur de notre front et avec notre sang un avenir digne de ceux qui ont souffert pour créer notre patrie américaine commune.

Je termine en évoquant les paroles suivantes de celui qui, par sa pensée et son action, a marqué pour toujours l'histoire de Cuba et de l'Amérique, José Martí :

"Proclamons envers et contre tous les laquais et les pédants la gloire de ceux qui travaillent pour la paix, la liberté et la dignité de notre continent, et pour le bonheur et l'indépendance des générations futures."

La séance est levée à 12 h 55.